



APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT DES MEMBRES DU STAFF D'ENCADREMENT DES CENTRES DE PERFECTIONNEMENT

I. CONTEXTE

Dans le cadre du démarrage effectif des deux (02) Centres de perfectionnement U-13 garçons et U-15 filles, la Fédération Togolaise de Football lance un appel à candidatures pour le recrutement de deux (2) Coachs principaux, deux (2) Entraîneurs des Gardiens et Gardiennes de buts, et deux (2) Préparateurs physiques. Cet appel à candidatures est ouvert à tous les Techniciens du football dont les qualifications et les compétences sont avérées. Cet appel vise à solliciter, de la part des candidats intéressés, la formulation d'un Plan d'action, la présentation d'un Projet professionnel et la proposition d'un programme d'entraînement inhérent au bon fonctionnement de ces deux Centres de perfectionnement.

II. DESCRIPTION DES CENTRES DE PERFECTIONNEMENT

Les Centres de perfectionnement sont des structures dans lesquelles se feront les séances d'entraînement de haute performance pour les meilleurs joueurs et joueuses sélectionnés après la phase finale de détection des talents à Lomé.

A. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les conditions de participation sont les suivantes :

- Etre de Nationalité Togolaise ;
- Etre âgé d'au moins 35 ans ;
- Etre de bonne moralité ;
- Etre un bon pédagogue ;
- Etre Entraîneur de football, détenteur de la Licence B - CAF minimum pour l'entraîneur principal et la Licence B ou C-CAF pour les autres membres du staff ;
- Etre disponible ;
- Avoir une maîtrise des outils informatiques.

B. ENTRAINEURS PRINCIPAUX

• TACHES

Les Entraîneurs principaux seront les premiers responsables des Centres de perfectionnement. Ils sont chargés de la programmation des activités des Centres et veillent à leur bonne mise en œuvre. Aussi doivent -ils travailler en synergie avec les autres membres du staff et instaurer un environnement favorable pour le développement des joueurs/joueuses, susceptible de contribuer à leur plein épanouissement. Les Entraîneurs Principaux ont pour responsabilité principale de faire progresser les talents des jeunes joueurs et joueuses desdits Centres.

- **PROFILS EXIGES**

Les Entraîneurs principaux doivent :

- Être Entraîneurs de football, titulaires de la Licence B-CAF au moins ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir au minimum dix (10) ans d'expérience pratique sur le terrain ;
- Avoir une compétence pédagogique et organisationnelle avérée ;
- Avoir une bonne capacité d'écoute, de collaboration, et de communication ;
- Avoir une bonne connaissance du football Togolais et spécialement du football des jeunes ;
- Être de bonne santé physique, morale et mentale ;
- Avoir une bonne connaissance de la langue française (écrite et parlée).

C. LES ENTRAINEURS DES GARDIENS ET GARDIENNES DE BUTS

- **TACHES**

La tâche des Entraîneurs des gardiens et gardiennes de buts est d'améliorer les compétences techniques, physiques, mentales et tactiques des Entraîneurs concernés notamment en les amenant à :

- Lire le jeu et prendre des décisions rapides et précises ;
- Les aider à travailler avec les défenseurs et les autres joueurs et joueuses dans le calme, sous pression tout en gardant la confiance en soi et la concentration ;
- Préparer les gardiens et gardiennes de buts à faire face aux défis spécifiques des matchs ;
- Trouver un bon équilibre dans leurs relations avec les gardiens et gardiennes de buts et les autres membres du Staff.

- **PROFILS EXIGES**

Les Entraîneurs des gardiens et gardiennes de buts doivent :

- Être Entraîneurs de football, titulaires de la Licence C-CAF au moins ou tout autre diplôme équivalent ;
- Expérience professionnelle minimale de 05 ans acquise dans le domaine d'Entraîneurs des gardiens et gardiennes de buts de football ;
- Avoir été de bons gardiens et gardiennes de buts et/ou avoir travaillé en tant qu'Educateurs / Coachs dans les centres de formation, académies ou clubs ;
- Avoir une bonne capacité d'écoute, de collaboration, et de communication ;
- Avoir une bonne connaissance du football Togolais ;
- Être de bonne santé physique, morale et mentale ;
- Avoir une bonne connaissance de la langue française (écrite et parlée).

D. LES PREPARATEURS PHYSIQUES

• TACHES

Les préparateurs physiques sont responsables de la conception et de la supervision des programmes de formation pour :

- Améliorer la condition physique des joueurs et joueuses,
- Veiller à leur éducation sur l'importance d'une alimentation équilibrée (basée sur une nutrition adéquate).
- Travailler en parfaite collaboration avec les Entraîneurs principaux dans la planification des séances d'entraînement, de formation et s'assurer que les objectifs définis soient atteints;
- Surveiller les performances des joueurs et joueuses, identifier leurs faiblesses et établir des programmes de formation personnalisés.

• PROFILS EXIGES

Les préparateurs physiques doivent :

- Etre Entraîneurs de football, titulaires de la Licence C-CAF au moins ;
- Etre titulaires d'un diplôme de préparateurs physiques et avoir suivi des stages dans le domaine ;
- Avoir au minimum Cinq (5) ans d'expérience pratique sur le terrain ;
- Avoir une bonne capacité d'écoute, de collaboration, et de communication ;
- Avoir une bonne connaissance du football Togolais ;
- Etre de bonne santé physique, morale et mentale ;
- Avoir une bonne connaissance de la langue française (écrite et parlée).

III. DUREE DE LA MISSION DU PERSONNEL D'ENCADREMENT

La durée de la mission du personnel d'encadrement des Centres de perfectionnement est de trois (3) ans renouvelables.

1. PROCEDURE DE LA SELECTION

Les dossiers des soumissionnaires seront appréciés en fonction des critères administratifs, techniques et financiers, accompagnés de leur notation détaillée dans le tableau ci-dessous :

Critères	Note
Qualifications en adéquation avec les tâches à accomplir (diplômes)	25 points
Expériences spécifiques dans le domaine	35 points
Plan d'action	15 points
Programme d'entraînement inhérent au bon fonctionnement des Centres de perfectionnement	15 points
Projet professionnel	10 points

Chaque candidat est noté sur 100 points.

La sélection se fera par une commission mise en place par le Comité de pilotage du Projet TDS (Talents Development Scheme). Les dossiers recueillis seront dépouillés, analysés et classés en fonction des critères objectifs d'évaluation préétablis. Au terme de la procédure, seuls les meilleurs candidats seront définitivement retenus.

2. DOSSIERS A FOURNIR

- Un curriculum vitae détaillé ;
- Copie simple de l'acte de naissance ;
- Copie simple de la Nationalité ;
- Copie simple du dernier diplôme CAF ;
- Un Casier Judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- Une attestation prouvant que le candidat a effectivement travaillé avec les jeunes dans les domaines précités ;
- Copie simple de la carte Nationale d'Identité ;
- Un certificat médical datant de moins de 3 mois ;
- Tout autre document que le candidat jugera utile.

Un entretien avec le jury permettra de retenir les candidats les mieux qualifiés.

Les dossiers de candidature dûment établis doivent parvenir, soit, en main propre ou par courrier recommandé au siège de la FTF à l'adresse ci-dessous indiquée au plus tard le 15 mai 2024 à 17 heures :

Secrétariat général
Fédération Togolaise de Football - FTF,
Route de Kégué Lomé - TOGO
Téléphone + 228 91 65 36 46
Adresse mail : fetofoot@gmail.com

Fait à Lomé, le 25 avril 2024

Le Secrétaire Général

Hervé Tété AGBODAN